

Sujet : DEFRISE Danielle demande : PORT DE CAVALAIRE

Date : Tue, 4 Dec 2018 11:07:02 +0100

De : Danielle DEFRISE

Habitant Cavalaire, je suis très soucieuse du développement harmonieux des infrastructures de la ville.

En étudiant les données du projet Eco Bleu présentées pour cette enquête publique, je suis atterrée par les erreurs, les non dits et la description des travaux pharaoniques.

La municipalité y décrit une vision du projet tournée vers la ville au détriment des plaisanciers, mettant ainsi deux parties de la population en opposition. (2500 personnes concernées par l'utilisation du port)

Les principales erreurs au niveau de la conception :

Une seule entrée avec la station d'avitaillement. S'il est nécessaire d'avoir une seule entrée, il faut alors bouger la station d'avitaillement.

Capitainerie au fond du bassin

Petite mise à l'eau, avec un dégagement compliqué pour en sortir tant au niveau du bassin que du parking.

Abandon du projet de la retenue du sable des plages faisant à l'origine partie intégrale du projet Eco Bleu. C'est malheureux, car c'est bien plus important pour l'attrait touristique de la ville de Cavalaire que le reste du projet.

Faire payer les plaisanciers pour des constructions qui ne les concernent pas. La solution trouvée par la municipalité de faire payer des loyers est inacceptable car personne ne pourra avoir accès à leurs modes de calcul et en ces temps où les restrictions budgétaires sont importantes, on peut tout craindre.

Les principales erreurs au niveau de la réalisation :

Le projet comporte trois phases. Toutes les études présentées sont basées sur un projet terminé phase 3 réalisée.

La destruction du quai Marc Pajot :

Cette destruction est l'objectif principal de cette phase 3. Elle n'est décrite ni dans les budgets ni sur les plannings.

Oui, la démolition totale du quai Marc Pajot n'est pas budgétée (1.3 M€ pour l'ouverture partielle). Les travaux ayant pris tellement de retard, il est prévu de réaliser la phase 3 lors de la prochaine mandature municipale. Au Conseil Municipal du 26/11/2018, il a été prévu une dépense de 185 000 € HT pour l'étude de l'ouverture partielle de ce quai correspondant à la phase 2. Donc, il n'y a pas, actuellement, d'étude sérieuse sur la possibilité de détruire totalement ce quai et à quel coût. Je pense donc que cette destruction ne se fera pas et que la phase 3 sera abandonnée.

Le bâtiment projeté sur le quai Patrice Martin est sous évalué au niveau des coûts (694 000 €).

Il est anormal qu'une municipalité puisse proposer ce projet avec une telle légèreté. Si c'est présenté ainsi, c'est que, peut être, ce n'est pas dans leur objectif définitif de le réaliser et que cela soit ainsi une variable d'ajustement du coût du projet. Je pense donc que cette construction ne se fera pas.

Mise en place de turbines :

On voit sur les simulations que ces turbines vont envoyer des eaux chargées vers les plages et que la circulation de l'eau à l'intérieur du bassin ouest (ex port public), dans la phase 3, est compliquée et qu'il faut ajouter une autre turbine dans un quai intérieur pour avoir une circulation interne acceptable. Mais quid si la phase 3 n'est pas réalisée comme de nombreuses personnes le pense. Faudra t'il en rajouter sous le quai Marc Pajot ?

Les non dits

Oui, dans le projet présenté il y a de nombreux points concernant les plaisanciers qui ne sont pas abordés :

L'augmentation des redevances de toutes sortes tant au niveau des plaisanciers que certains professionnels.

Le port de Cavalaire devient plus cher que celui de St Tropez alors que Cavalaire est une ville de classe moyenne et familiale.

Que la municipalité considère le port comme une variable d'ajustement de son budget en y prélevant directement plus de 3% de son budget annuel, sans compter les rémunérations octroyées aux membres de la majorité municipale.

Il n'y a aucune étude d'impact sur la navigation dans le bassin :

La passe unique avec la station d'avitaillement

Le goulet d'étranglement de l'ouverture partielle du quai Marc Pajot

La circulation des bateaux pour la cale de mise à l'eau.

A la vue de tous ces points, on ne peut que constater que ce projet est mal conçu, mal budgété et qu'ainsi il n'ira pas jusqu'à la phase 3, remettant en cause toutes les études d'impacts décrites dans le dossier de l'enquête publique.

Je suis pour une rénovation des installations portuaires avec plus de services aux plaisanciers et contre le projet actuel tourné vers la ville contre les plaisanciers.

Danielle DEFRISE

----

Profil : particulier

Nom : DEFRISE

Prénom : Danielle